

**DEPARTEMENT
DES YVELINES**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

**DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LA GESTION DU MUSEE
DE LOUVECIENNES/MARLY-LE-ROI**

**Arrondissement de
Saint-Germain-en-Laye**

Siège : Mairie de Marly-Le-Roi
Correspondance : Mairie de Saint-Germain-en-Laye

**SEANCE DU
6 mai 2025**

PUBLIE LE : 19 MAI 2025

Délibération n°250506-2 : Renouvellement de la convention de partenariat tarifs réduits au Musée pour les détenteurs de l'abonnement « 1 an à Versailles » avec l'Etablissement Public du Château, du Musée et du Domaine de Versailles (EPV)

L'an deux mille vingt-cinq, le six mai à dix-huit heures trente, le Comité du Syndicat Intercommunal pour la gestion du Musée de Louveciennes/Marly-Le-Roi, dûment convoqué par le Président le trente avril, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Marly-Le-Roi, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame **Emmanuelle RAMPAZZO**, Présidente du Syndicat Intercommunal.

SEANCE DU 6 MAI 2025

PRESENTS

LOUVECIENNES

Jean-Paul JAOUEN, DELEGUE TITULAIRE
Armelle VALLOT, DELEGUEE TITULAIRE
Florence ESNAULT, DELEGUEE TITULAIRE

MARLY-LE-ROI

Emmanuelle RAMPAZZO, PRESIDENTE
José DESTANG, DELEGUE TITULAIRE
Béatrice CASANOVA, DELEGUEE TITULAIRE
Clarisse ZANN, DELEGUEE TITULAIRE

ABSENTS EXCUSES

Pouvoirs :

- Monsieur Stéphane PIHIER donne pouvoir à Madame Florence ESNAULT

Communes non représentées

Assistaient à la séance

Monsieur Cyrille SCHUSTER, Directeur du Pôle culturel et sportif d'Unilys
Madame Karen CHASTAGNOL, Directrice du Musée du Domaine Royal de Marly

Nombre de communes	:	2
QUORUM	:	5
<u>Délégués présents</u>	:	7
<u>Pouvoirs</u>	:	1
<u>Délégués comptant pour le vote</u>	:	8

OBJET : RENOUELEMENT DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT TARIFS REDUITS AU MUSEE POUR LES DETENTEURS DE L'ABONNEMENT « 1 AN A VERSAILLES » AVEC L'ETABLISSEMENT PUBLIC DU CHATEAU, DU MUSEE ET DU DOMAINE DE VERSAILLES (EPV)

RAPPORTEUR : La Présidente

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

CONSIDERANT que le Musée de Louveciennes / Marly-le-Roi et l'Établissement Public du Château, du Musée et du Domaine National de Versailles, présentent chacun au public un site qui a marqué l'histoire du territoire ;

CONSIDERANT que les deux établissements se sont rapprochés depuis janvier 2021 pour se doter d'une offre billetterie afin de développer leur fréquentation et améliorer leur notoriété ;

CONSIDERANT que l'offre participe à une amélioration de la visibilité du Musée du Domaine royal de Marly ;

CONSIDERANT les conventions de partenariat tarifaire précédemment signées et renouvelées avec l'Établissement Public de Versailles ;

LE COMITE,

Après avoir entendu les explications de sa Présidente et en avoir délibéré, **à l'unanimité,**

APPROUVE le renouvellement de la convention de l'offre de partenariat tarifs réduits au Musée pour les détenteurs de l'abonnement « 1 An à Versailles » avec l'Établissement Public de Versailles, à compter de sa date de signature.

AUTORISE la Présidente à signer la nouvelle convention de partenariat commercial avec le service des abonnés de l'Établissement Public du Château de Versailles, pour une durée d'un an, à compter de sa date de signature par les deux parties, reconductible une fois un an, par voie d'avenant sans excéder une durée totale de 2 ans et tout document nécessaire à son exécution.

APPROUVE l'application du tarif réduit pour les titulaires de la carte « 1 an à Versailles ».

Fait à Marly-le-Roi, le **19 MAI 2025**

Transmis en préfecture et affiché le **19 MAI 2025**

Pour Extrait Conforme



Emmanuelle Rampazzo

Présidente du Syndicat Intercommunal

José DESTANG
Secrétaire de séance